

## Communiqué de presse

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Sujet</b>      | Décision du Conseil Municipal de Chêne-Bougeries de faire opposition à l'annulation par le Conseil d'Etat de l'exercice du droit de préemption par la Commune de Chêne-Bougeries.                 |
| <b>Contacts</b>   | Laurent Seydoux, Président, tel. <b>079 203 74 05</b><br>Luc Heimendiger, Conseiller Municipal, Président de la commission aménagement de Chêne-Bougeries, tel. <b>079 372 88 77</b>              |
| <b>Expéditeur</b> | Parti vert'libéral genevois, Case postale 5402, 1211 Genève 11<br><a href="mailto:ge@vertliberaux.ch">ge@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.ge.vertliberaux.ch">www.ge.vertliberaux.ch</a> |
| <b>Date</b>       | 10 janvier 2013   |

Les Vert'libéraux regrettent la décision du Conseil Municipal de Chêne-Bougeries de ne pas entrer dans une démarche constructive avec les parties concernées (autorités, promoteur, etc.) par ce projet.

En effet, tout a été fait, durant les fêtes, grâce à la coordination des Vert'libéraux, pour aller vers une issue favorable à tous. Les Vert'libéraux ont mené des négociations avec toutes les parties pour permettre à la Commune de reprendre la main dans l'aménagement de son territoire avec un vrai partenariat entre l'Etat, le propriétaire de la parcelle, les promoteurs et les autorités communales.

Nous étions arrivés à un compromis avec un amendement à la demande de recours qui donnait les conditions acceptables à son retrait. La politique de la chaise vide du PLR et l'attitude des Vert, des socialistes et des MCG amèneront les tribunaux à s'occuper du futur de l'aménagement de notre territoire. Pendant ce temps-là aucun logement pour nos jeunes ne sera construit, ce que nous regrettons vivement.

Les Vert'libéraux ne peuvent cautionner l'irresponsabilité de certains élus face aux besoins criant des citoyens en matière de logement.

Les Vert'libéraux genevois